



**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

51468 [P.2]



Distr. : GENERALE

E/ECA/CM.13/5

11 avril 1987

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Huitième réunion du Comité technique  
préparatoire plénier

Addis-Abeba (Ethiopie)  
13 - 20 avril 1987

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Vingt-deuxième session de la Commission/  
treizième réunion de la Conférence  
des ministres

Addis-Abeba (Ethiopie)  
23 - 27 avril 1987

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*\*

**ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME D'ACTION DES NATIONS UNIES POUR LE REDRESSEMENT  
ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE ET DU  
PROGRAMME PRIORITAIRE DE REDRESSEMENT ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE,  
1986-1990 (point 5 de l'ordre du jour)**

**DEUXIEME PARTIE**

**NOTE SUR LES ACTIVITES ENTREPRISES PAR LE SYSTEME DES NATIONS UNIES**

\* E/ECA/TPCW.8/1.

\*\* E/ECA/CM.13/1.

1. Suite à l'adoption du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990 par l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa treizième session extraordinaire, le 1er juin 1986, un certain nombre d'activités ont été entreprises par le système des Nations Unies en vue d'exécuter ledit Programme et de suivre sa mise en oeuvre. Le but de la présente note est de mettre en lumière les principales initiatives prises à cet égard.

2. Dans le Programme d'action il est demandé au Secrétaire général de l'ONU de coordonner l'assistance et l'appui fournis par le système des Nations Unies en vue de l'exécution efficace du Programme, de suivre de près sa mise en oeuvre et de faire rapport à ce sujet à l'Assemblée générale lors de ses quarante-deuxième et quarante-troisième sessions. Tout en poursuivant ses efforts pour sensibiliser davantage la communauté internationale aux besoins et priorités de développement de l'Afrique et mobiliser son appui en vue de réaliser les objectifs du Programme, le Secrétaire général a également mis sur pied, le 2 septembre 1986, un comité directeur chargé d'organiser et de stimuler l'action des Nations Unies nécessaire à l'exécution effective du Programme, de promouvoir des consultations fructueuses avec la communauté internationale, d'examiner l'évolution de la situation aux niveaux national, régional et international et faire rapport à ce sujet et de proposer d'autres mesures appropriées. Le Comité directeur est composé des chefs de secrétariat de la CEA, du PNUD, du FISE, du FNUAP, du Département de la coopération technique pour le développement et du Bureau des questions politiques spéciales ou leurs représentants. Le Comité directeur est présidé par le Directeur général au développement et à la coopération économique internationale. Le Secrétaire exécutif de la CEA en est le Vice-Président et l'Administrateur assistant et Directeur du Bureau régional pour l'Afrique du PNUD exerce les fonctions de secrétaire. D'autres organismes du système des Nations Unies tels que la Banque mondiale, la FAO, le Fonds international pour le développement agricole (FIDA), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement ont également été invités à participer à ses réunions. Le Comité directeur s'est déjà réuni à quatre reprises et a adopté d'importantes décisions dans le cadre de son mandat.

3. Pour l'aider à exercer ses responsabilités, en particulier en ce qui concerne la mobilisation de l'appui de la communauté internationale, le Secrétaire général a demandé à l'ambassadeur Stephen Lewis (Canada) qui a assumé la fonction de Président du Comité spécial de la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale d'être son conseiller, à titre personnel.

4. Une équipe spéciale interinstitutions chargée du suivi de l'exécution du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique au niveau régional a été créée en octobre 1986 par le Comité directeur pour l'aider à exercer ses fonctions et à jouer le rôle d'instrument technique et opérationnel dudit Comité. Elle doit également faciliter la coordination au niveau du système des Nations Unies avec la Conférence des ministres de la CEA et le Comité permanent de l'OUA. La CEA coordonne les activités de l'Equipe spéciale qui est présidée par le Secrétaire exécutif de la CEA. Le FISE en assure la vice-présidence. Les organisations suivantes constituent le noyau des membres de l'Equipe spéciale : CEA, FAO, FIDA, BIT, UNESCO, PNUD, FISE, CNUCED, PAM, Banque mondiale et BAD. L'Equipe spéciale s'est réunie à Genève en décembre 1986 et récemment - les 24 et 25 mars 1987 - à Dakar.

5. Le Secrétaire général n'a cessé de demander aux partenaires du développement de l'Afrique d'honorer leurs engagements au titre du Programme d'action des Nations Unies et de fournir l'appui devant permettre d'assurer la réussite des efforts de développement de l'Afrique. Le 2 avril 1987, le Secrétaire général a annoncé la formation d'un groupe spécial de "Personnalités éminentes" chargé de le conseiller sur la situation financière des pays africains lourdement endettés et faisant face à une nouvelle crise à la suite de la forte chute des prix des produits de base. Ce groupe qui a été constitué en consultation avec les gouvernements intéressés et les institutions financières internationales compétentes aurait à évaluer la situation financière de ces pays et à présenter, avant la fin de l'année, des recommandations pratiques susceptibles d'alléger, dans le cadre de programmes convenus, le fardeau financier desdits pays. Les membres du groupe consultatif sur le redressement de l'Afrique sont les suivants : M. Adlatif Al-Hamad, ancien ministre des finances, Ministre de la planification du Koweït et Directeur général et Président du Conseil d'administration du Fonds arabe de développement économique et social; l'ambassadeur Lars Anell, Chef de la délégation permanente de la Suède auprès des organisations internationales à Genève, ancien conseiller principal au Cabinet du Premier Ministre de Suède de 1983 à 1986; M. Gerald Helleiner, Professeur d'économie à l'Université de Toronto, membre du Conseil des gouverneurs et du Comité exécutif du Centre de recherche sur le développement international du Canada; M. Robert Hormats, ancien sous-Secrétaire au State of Economic and Business Affairs des Etats-Unis, actuellement Vice-Président de l'International Corporate Finance, Sachs and Co.; M. Leon Naka, Directeur général du Fonds d'amortissement de la dette nationale de Côte d'Ivoire; M. Michel Rouge, Conseiller financier principal pour l'Afrique au Ministère français des finances, ancien Vice-Président du Comité d'aide au développement de l'OCDE, de 1977 à 1983; M. Alwyn Taylor, Directeur général du Centre africain d'études monétaires de Dakar (Sénégal), membre du secrétariat commun CEA/OUA/BAD/CAEM sur la dette africaine et ancien Directeur de la recherche à la Banque de Sierra Leone; M. Max Warburg, Président du M.M. Warburg Brinckmann-Wirtz and Co. de la République fédérale d'Allemagne; Sir Douglas Wass, était chef des services du Trésor du Royaume-Uni (1974-1983) et de la fonction publique (1981-1983) et est actuellement Président de l'Equity and Law Life Assurance Society; M. Bunroku Yoshino, ancien Conseiller spécial au Ministère des affaires étrangères du Japon, Président de l'Institute for International Economic Studies de Tokyo.

6. Les organisations et institutions du système des Nations Unies ont un rôle important à jouer dans leurs domaines respectifs de compétence et se sont engagés à participer à la mise en oeuvre du Programme d'action et à le soutenir. En fait, elles ont déjà entrepris des activités à cet égard. Par exemple, l'Unesco est en train de revoir ses programmes afin de mettre l'accent sur les domaines directement liés au Programme d'action. Ces domaines comprennent l'enseignement, la science et la technique, la culture, les communications, les sciences sociales et humaines et l'information. Le PNUD est en train de réexaminer et de réorienter ses fonctions et activités en Afrique afin de contribuer plus efficacement au Programme d'action. En conséquence, le montant total de 200 millions de dollars destiné au programme régional pour l'Afrique subsaharienne au titre du quatrième cycle devrait servir aux activités intéressant directement les domaines prioritaires du Programme d'action.

Les activités au titre du Programme de la FAO adopté à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) en septembre 1986 sont entièrement conformes au Programme prioritaire et au Programme d'action. Le FIDA a créé un fonds spécial pour les pays africains au Sud du Sahara affectés par la sécheresse et la désertification. Ce fonds de 300 millions de dollars est devenu opérationnel en mai 1986 et un peu plus des deux tiers de ce montant avaient été mobilisés à la fin de l'année. Le BIT a effectué des études et des évaluations systématiques relatives à des programmes alimentaires par rapport au Programme d'action des Nations Unies afin de contribuer le mieux possible à l'exécution du Programme. La CNUCED a établi une équipe spéciale dotée de pouvoirs importants chargée du Programme d'action et accorde une attention particulière aux éléments du programme compatibles avec le Programme d'action des Nations Unies.

7. Outre les activités menées avec le Comité directeur de l'ONU et l'Equipe spéciale interinstitutions, la CEA a continué d'aider ses Etats membres à exécuter et à suivre le Programme d'action des Nations Unies. Un certain nombre de missions ont été organisées à la demande des Etats intéressés, pour assister ceux-ci dans divers domaines relatifs à l'exécution du Programme d'action. Une attention particulière a été accordée aux priorités du Programme d'action dans la formulation du projet de programme de travail et ordre de priorité de la CEA pour la période biennale 1988-1989. Dans le domaine du contrôle de l'exécution du Programme d'action au niveau du continent, la CEA a établi un questionnaire sur cet aspect. L'analyse de ce questionnaire est soumise à la présente Conférence dans un document intitulé : "Etude préliminaire de la CEA sur l'exécution du Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, 1986-1990 et du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique 1986-1990".

8. La CEA organisera une importante Conférence internationale sur le thème suivant : "le défi du redressement économique et du développement accéléré de l'Afrique", un an exactement après l'adoption du Programme d'action en collaboration avec l'OUA et la BAD, à Abuja (Nigéria). Le but de cette conférence est d'évaluer, de façon critique, les chances réelles d'un redressement économique et d'un développement à moyen terme de l'Afrique, d'évaluer l'état d'exécution du Programme d'action aux niveaux national, régional et international et d'entreprendre une réévaluation des perspectives globales du développement économique à long terme de l'Afrique. La CEA collabore également avec d'autres institutions des Nations Unies en vue d'organiser une conférence internationale sur la dimension humaine du redressement économique et du développement de l'Afrique à Libreville (Gabon) du 12 au 15 octobre 1987. L'objectif de cette conférence est d'évaluer les incidences de la crise économique et des mesures d'ajustement structurel sur la dimension humaine et de proposer des mesures concrètes propres à assurer le renforcement et le développement des capacités humaines et à intégrer des éléments de bien-être dans les stratégies et programmes nationaux de redressement économique et de développement.

9. Afin de répondre aux besoins de plus en plus pressants d'informations relatives au Programme d'action et à sa mise en oeuvre et d'assurer un flux et une diffusion réguliers des données, l'ONU a publié un bulletin intitulé : "Africa Recovery" (Redressement de l'Afrique). Il est également envisagé de publier à partir de septembre/octobre 1987, une revue trimestrielle plus étoffée sur le thème du redressement et du développement de l'Afrique.